

Le Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat (FNPCA)



Etablissement public administratif créé par décret du 13 novembre 1997, le Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat (FNPCA) a pour mission de mettre en œuvre des actions de communication à caractère national (DOM inclus) en faveur de l'Artisanat. C'est ce qu'il accomplit depuis le printemps 1999, date à laquelle apparut la première campagne portant pour signature : «L'Artisanat. Première entreprise de France.»

Le Conseil d'administration est composé pour les 2/3 de représentants du milieu professionnel de l'Artisanat puisque, sur 9 membres, 3 sont proposés par l'Assemblée permanente des Chambres de métiers (APCM) et 3 autres par l'Union professionnelle artisanale (UPA) ; il inclut également les représentants de la tutelle (la Direction de l'Artisanat, le ministère du Budget) et une personnalité qualifiée nommée par le ministre en charge de l'Artisanat.

Le FNPCA est exclusivement financé par une majoration de 10% du montant du droit fixe payé par les ressortissants des Chambres de métiers et de l'Artisanat. Les ressources ainsi disponibles sont de l'ordre de 10 M€ par an.

Parmi les réalisations du FNPCA :

. *tv.artisanat.info* : une web tv lancée en novembre 2008 sur laquelle sont diffusés quelque 150 portraits d'artisans, des passionnés aux histoires et aux parcours variés, mais tous réunis par la réussite de leur projet.

. *Les Artimobiles* : depuis 2006, l'Artisanat va à la rencontre des collégiens avec les Artimobiles. Ce sont 2 flottes de 6 voitures customisées avec informatique embarquée qui sillonnent les routes de France pour aller présenter aux collégiens les 250 métiers de l'Artisanat.

. *pariclesjeunes.fr* : un site Internet spécialement dédié aux 13-24 ans. Plate-forme communautaire centrée sur l'Artisanat, il a pour vocation de sensibiliser les jeunes aux possibilités d'avenir professionnel du secteur, de leur proposer le maximum d'informations pratiques sur le métier qui les attire ainsi que sur les formations pour y accéder.

. *Fédération Française de Handball* : l'Artisanat est partenaire de la Fédération Française de Handball depuis septembre 2005, et accompagnera les équipes de France de Handball jusqu'aux Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat (FNPCA)

28/30 rue des Peupliers – 75013 Paris –

Sites Internet : www.artisanat.info www.pariclesjeunes.fr <http://tv.artisanat.info>